

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 60 (1909)
Heft: 3

Artikel: Un arbre historique
Autor: Gendre, P. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785182>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voici quelques prix d'unité des travaux de défense mentionnés ici.

1. murs de protection, d'arrêt et murs conducteurs, en maçonnerie sèche, formés de gros matériaux et solidement fondés; tous frais compris (déblaiement, matériaux à pied d'œuvre, transport, etc.) fr. 7— 7.50 le m³
 2. les mêmes en maçonnerie à mortier „ 16—20.— „ „
 3. voûtes en maçonnerie à mortier „ 28—35.— „ „
- (A suivre.)



Un arbre historique.

Il s'agit, en l'espèce, d'un Weymouth qui se trouve à l'angle sud-ouest du parc du château de Courgevau, au bord de la route cantonale de Fribourg à Morat.

Voici ce que m'en écrit M. Max de Diesbach, président de la Société cantonale d'Histoire et bibliothécaire cantonal, propriétaire du Château de Courgevau :

Le pin de Weymouth planté dans le parc de Courgevau à l'angle S-O a, suivant une tradition de famille, été apporté entre les années 1782 et 1788 par M. Colin de Fégely de Vivy, lieutenant au régiment des Gardes-Suisses à Paris. Celui-ci se trouva un jour au Jardin des Plantes lorsqu'il vit le grand naturaliste Buffon qui venait de recevoir les premiers plants de ce pin qui aient été introduits en Europe. M. de Fégely pensa à sa cousine M^{me} François de Diesbach qui en ce moment créait son parc de Courgevau. De quelle façon M. Fégely s'y prit-il pour obtenir un plant de Buffon, l'histoire reste muette sur ce point? Mais cependant à son premier voyage à Fribourg, M. de Fégely apporta un de ces jeunes arbres qui fut planté à Courgevau et qui est maintenant un vénérable spécimen de cet espèce des conifères. C'est même probablement le plus vieux spécimen de weymouth.

Madame la Comtesse Douairière de Diesbach, mère de M. Max de Diesbach, décédée dans le courant de cet hiver, m'avait confirmé cette tradition.

Cet arbre mesure environ 22 m de hauteur et a un diamètre de 70 cm à hauteur de poitrine, ce qui donne un cube de 3,90 m³

pour un âge de 120 ans environ. Les petites dimensions de cet arbre doivent découler de ce que, planté sous un peuplier argenté, il a été probablement surcîmé et gêné dans sa croissance. De plus une énorme tige de lierre l'enserrait et on voit encore les branchages de cette plante en dessous des premières branches de notre pin. C'est sans doute ces deux causes qui l'ont gêné dans sa croissance.

Cet arbre n'en est pas moins curieux et j'ai pensé que cela pourrait avoir quelque intérêt pour les lecteurs du Journal.

P. de Gendre.



Affaires de la Société.

Extrait du procès-verbal des séances du Comité permanent.

Zurich, le 27 février 1909.

1° La Société forestière de Franche-Comté et Belfort a fait don à la Société d'un certain nombre de ses publications; don accepté avec reconnaissance, par le Comité.

2° Sont nommés membres de la Société suisse des forestiers :

MM. Grunehelder, forestier de district à Wangs, St-Gall.
Steiger, candidat forestier, à Bienne.

3° Le Comité après entente avec le Comité local admet un projet du programme de la réunion annuelle de 1909. Il est décidé de présenter un rapport sur ce sujet: „la situation actuelle du commerce des bois, en tenant compte plus spécialement de l'entente entre acheteurs“. Les membres de la Société voudront bien, dorés et déjà, se préparer en vue de la discussion de cette question.

4° La Société suisse pour la protection des sites veut bien nous faire savoir qu'elle a désigné son président, M. le Dr Paul Sarasin à Bâle (M. le Dr Schröter, à Zurich, remplaçant) comme délégué, au sein de la Commission pour les forêts de réserve.

5° Le Comité demandera au Conseil de l'Ecole polytechnique s'il consentirait à prendre en considération une demande de la Société suisse des forestiers ou de son Comité, relative aux nouveaux plans d'études et règlements d'examens de l'Ecole polytechnique fédérale.

Communiqué.

